Réunion ordinaire du conseil

Le lundi 25 juin 2018

19h00

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENT :

Conseil

Jeanne Charlebois, mairesse
Les conseillers: Daniel Lalonde, Pierre Ouellet, Yves Paquette, Johanne Portelance et Michel Thibodeau

Absence motivée

André Chamaillard, conseiller

Personnes-ressources

Daniel Gatien, directeur général
Christine Groulx, greffière
Philippe Timbers, trésorier
Nicole Trudeau, directrice des loisirs et du tourisme
Dominique Dussault, directrice des ressources humaines
Guillaume Boudrias, gestionnaire de projets, génie civil
Manon Belle-Isle, urbaniste
Jean-Claude Miner, chef du service du bâtiment
Alain Lavoie, surintendant des Travaux publics
Roger L. Champagne, directeur du service des incendies

1. Réflexion et ouverture de la réunion ordinaire

Le conseiller Pierre Ouellet récite la réflexion d'ouverture.

La mairesse ouvre la réunion à 19h00.

2. Adoption de l'ordre du jour
R-254-18

Proposé par Yves Paquette
avec l'appui de Michel Thibodeau

Qu'il soit résolu d'adopter l'ordre du jour après l'ajout des sujets suivants :

9.16 Création d'un droit de passage
10.8 N° 49-2018 pour dédier la rue Amoco

Adoptée.

3. Divulgation de conflits d'intérêts

La conseillère Johanne Portelance déclare un conflit d'intérêts à l'article 12.2 car son conjoint est coordonnateur du comité conjoint de recyclage.

4. Adoption des procès-verbaux

(huis-clos remis sous pli confidentiel)

4.1 Huis clos, le 30 avril 2018

R-255-18
Proposé par Johanne Portelance
avec l'appui de Daniel Lalonde

Qu'il soit résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adoptée.

4.2 Huis clos, le 14 mai 2018

Réunion ordinaire et huis clos, le 28 mai 2018

R-256-18
Proposé par Michel Thibodeau
avec l'appui de Pierre Ouellet

Qu'il soit résolu d'adopter les procès-verbaux tels que présentés.

Adoptée.

4.3 Réunion extraordinaire et huis clos,
le 4 juin 2018

Réunion ordinaire et huis clos,
le 11 juin 2018
R-257-18
Proposé par Daniel Lalonde
avec l'appui d'Yves Paquette

Qu'il soit résolu d'adopter les procès-verbaux tels que présentés.

Adoptée.

****** **<u>Comptes-rendus des comités</u>**

Comité des services de gouvernement général et huis clos,
le 6 juin 2018
R-258-18
Proposé par Michel Thibodeau
avec l'appui de Johanne Portelance

Qu'il soit résolu de recevoir le compte-rendu tel que présenté.

Adoptée.

Comité des services du Développement économique,
le 8 juin 2018
R-259-18
Proposé par Johanne Portelance
avec l'appui d'Yves Paquette

Qu'il soit résolu de recevoir les compte-rendu tel que présenté.

Adoptée.

Comité des services des Travaux publics et Environnement,
le 8 juin 2018
R-260-18
Proposé par Michel Thibodeau
avec l'appui de Pierre Ouellet

Qu'il soit résolu de recevoir le compte-rendu tel que présenté.

Adoptée.

Comité des services des Loisirs, de la Culture et du Tourisme et huis clos,
le 14 juin 2018
R-261-18
Proposé par Yves Paquette
avec l'appui de Johanne Portelance

Qu'il soit résolu de recevoir le compte-rendu tel que présenté.

Adoptée.

5. Rapports du maire et des conseillers

Des rapports verbaux sont faits.

6. Présentations

6.1 Présentation d'un certificat, réf. : Roger L. Champagne

La mairesse remet un certificat à Monsieur Roger L. Champagne pour ses 40 années au service de la sécurité publique.

7. Délégations

7.1 L'Association de basketball mineur les Titans, réf. : Présentation d'un chèque

Un chèque est remis à Monsieur Marcel Arsenault pour l'Association de basketball mineur les Titans.

8. Période de questions

Aucune.

9. Sujet pour action

9.1 Demande d'amendement N° 4 au plan officiel et au règlement de zonage, réf. : 425, rue Bertha et 444, rue Cameron

R-262-18
Proposé par Johanne Portelance
avec l'appui d'Yves Paquette

Attendu qu'en prenant compte de la révision des Déclarations et Politiques provinciales, du Plan officiel des Comtés unis de Prescott et Russell ainsi que celui de la ville de Hawkesbury, il est conclu de ne pas recommander la demande

d'amendement N° 4 du Plan officiel et la demande proposée au Règlement de zonage. L'analyse urbanistique démontre que le projet proposé, ne peut rencontrer les politiques des déclarations de principe provinciale, ni les intentions du Plan officiel des CUPR et de Hawkesbury puisque le requérant n'a pas réussi à démontrer que l'agrandissement de l'immeuble et l'augmentation des activités n'aura aucun impact négatif au niveau du bruit et de la circulation routière et que cet usage est compatible avec le secteur environnant, plus particulièrement les propriétés résidentielles adjacentes, et;

Attendu que l'objectif des politiques commerciales locales du Plan officiel de la Ville est d'assurer que l'aménagement ou le réaménagement commercial doit être fait de façon à réduire les impacts sur le secteur et surtout des quartiers résidentiels adjacents et/ou d'autres usages sensibles à proximité, par l'utilisation des zones tampons ou d'autres mesures d'atténuations.

Qu'il soit résolu de refuser la demande d'amendement N° 4 au Plan officiel et la demande d'amendement au règlement de zonage N° 20-2018 de la compagnie BENSON Group Inc., visant les lots 216, 218, 219, 220, 221 et 222 du Plan M-3, portant les numéros civiques : 425, rue Bertha et 444, rue Cameron dans la ville de Hawkesbury, comté de Prescott, tel que recommandé au document REC-57-18.

Adoptée.

9.2 Demande d'amendement au règlement de zonage, réf. : Écono Gas – 790-792, rue Main E.
R-263-18
Proposé par Daniel Lalonde
avec l'appui de Michel Thibodeau

Attendu que la *Loi de 2015 pour une croissance intelligente de nos collectivités* se veut de donner aux municipalités une stabilité et un contrôle accrus en ce qui concerne leurs documents d'aménagement, et;

Attendu que la Ville a adopté le nouveau Règlement de zonage N° 20-2018, faisant en sorte que ledit plan est gelé et aucun amendement ne sera permis pendant une période déterminée de deux ans à l'exception si une demande est présentée par une personne indépendante et le conseil municipal se doit d'autoriser par résolution toute demande d'amendement.

Qu'il soit résolu d'accepter la demande d'amendement au Règlement de zonage pour la propriété sise au 790-792, rue Main est, plus particulièrement, une demande dans le but de reconnaître l'usage existant de la station-service Écono Gas et permettre l'augmentation du nombre de pompes à essence et d'y

construire un dépanneur et ce, sur la partie du lot 2, du Plan M-5, tel que recommandé au document REC-58-18.

Adoptée.

9.3 Route de raccordement, réf. : boul. du Chenail
R-264-18
Proposé par Pierre Ouellet
avec l'appui d'Yves Paquette

Qu'il soit résolu de demander au ministère des Transports de l'Ontario de dédier le boulevard du Chenail comme une route de raccordement aux routes principales, tel que recommandé au document REC-66-18.

Adoptée.

9.4 Feux de circulation, réf. : Intersection de la rue Régent et de la rue William
R-265-18
Proposé par Yves Paquette
avec l'appui de Daniel Lalonde

Attendu qu'une étude de circulation a été complété par la firme d'ingénierie Novatech en mai dernier, et;

Attendu que l'étude démontre que les feux de circulation de la rue Régent et de la rue William ne sont pas justifiés selon les critères établis dans le « OTM Book 12- Traffic Signals ».

Qu'il soit résolu d'enlever les feux de circulation à l'intersection de la rue Régent et de la rue William et les remplacer par quatre panneaux d'arrêts et qu'un brigadier supplémentaire soit assigné à cette intersection, et;

Qu'il soit également résolu de modifier l'annexe I et l'annexe II du règlement N° 28-2005 pour refléter ce changement, tel que recommandé au document REC-67-18.

Adoptée.

9.5 Investissements
R-266-18
Proposé par Michel Thibodeau
avec l'appui de Johanne Portelance

Qu'il soit résolu de procéder à un placement de 500 000$ pour un terme de six mois auprès de la banque Scotia à un taux d'intérêt de 2%, tel que recommandé au document REC-64-18.

Adoptée.

9.6 Dépenses d'amortissement exclues du budget 2018
R-267-18
Proposé par Michel Thibodeau
avec l'appui de Pierre Ouellet

Qu'il soit résolu d'adopter le rapport selon le Règlement de l'Ontario 284/09 pour le budget 2018 ainsi que les chiffres, tels que présentés à l'annexe « A » et recommandé au document REC-65-18.

Adoptée.

9.7 Fermeture de rue, réf. : Vente trottoir
R-268-18
Proposé par Johanne Portelance
avec l'appui de Daniel Lalonde

Qu'il soit résolu d'autoriser la fermeture de la rue James de la rue Main jusqu'à l'entrée du stationnement le vendredi le 6 juillet de 7h00 à 21h00 pour la vente trottoir de la Comzac, tel que recommandé au document REC-55-18.

Adoptée.

9.8 Installation d'un guichet automatique bancaire au Complexe sportif
R-269-18
Proposé par Daniel Lalonde
avec l'appui de Pierre Ouellet

Qu'il soit résolu d'approuver l'installation d'un guichet automatique autorisé (ATM) au Complexe sportif Robert Hartley, et;

Qu'il soit également résolu d'autoriser la directrice des loisirs et du tourisme, conjointement avec le trésorier à finaliser et à signer le contrat de location avec Fredal Solutions, tel que recommandé au document REC-56-18.

Adoptée.

9.9 Autorisation au comité du parc Old Mill d'organiser des activités
R-270-18
Proposé par Yves Paquette
avec l'appui de Daniel Lalonde

Qu'il soit résolu d'autoriser Nicole Trudeau, directrice des loisirs et du tourisme, à négocier une entente écrite avec le comité du Parc Old Mill afin d'offrir des activités aux enfants et aux familles du quartier Old Mill, et;

Qu'il soit également résolu de permettre, en attendant que le contrat soit finalisé, au comité du parc Old Mill en collaboration avec le service des loisirs et du tourisme de commencer à organiser les activités au parc, dans la mesure où les politiques et règlements municipaux sont respectés, tel que recommandé au document REC-59-18.

Adoptée.

9.10 Ouverture du Complexe sportif pendant les jours fériés
R-271-18
Proposé par Pierre Ouellet
avec l'appui de Michel Thibodeau

Qu'il soit résolu d'approuver l'ouverture du Complexe sportif Robert Hartley afin d'offrir des activités les jours fériés et ce, à compter du mois de septembre 2018, tel que recommandé au document REC-62-18.

Adoptée.

9.11 Subvention salariale du CSEPR pour les contrats de travail à durée déterminée
R-272-18
Proposé par Daniel Lalonde
avec l'appui de Michel Thibodeau

Qu'il soit résolu d'accepter la subvention pour des contrats à durée déterminée du Centre de services à l'emploi de Prescott-Russell afin de favoriser l'intégration des personnes ayant des besoins particuliers au marché du travail, tel que recommandé au document REC-60-18.

Adoptée.

9.12 Modification au règlement de taxis
R-273-18
Proposé par Michel Thibodeau
avec l'appui de Pierre Ouellet

Qu'il soit résolu d'adopter un amendement au règlement N° 37-2004 qui régit les taxis afin d'ouvrir quatre permis supplémentaires pour des taxis accessibles exclusivement et ces quatre permis seront offerts également aux deux compagnies locales en priorité, tel que recommandé au document REC-68-18.

Adoptée.

9.13 Modification au règlement sur les enseignes
R-274-18
Proposé par Johanne Portelance
avec l'appui de Michel Thibodeau

Qu'il soit résolu d'adopter un amendement au règlement N° 75-2001 qui régit les enseignes afin de permettre à la ComZac de vendre de la publicité sur le panneau électronique à être installé à l'intersection de la rue Main et du boulevard du Chenail, tel que recommandé au document REC-75-2018.

Adoptée.

9.14 Dérogation à la politique d'achat, réf. : Construction du boul. Industriel
R-275-18
Proposé par Daniel Lalonde
avec l'appui d'Yves Paquette

Qu'il soit résolu déroger à la politique d'achat dans le but d'octroyer un contrat à l'entrepreneur Hawkesbury Transport et Excavation afin de procéder à la construction du prolongement du boulevard Industriel, tel que recommandé au document REC-71-18.

Adoptée.

9.15 Dérogation à la politique d'achat, réf. : Construction de la rue Tessier
R-276-18
Proposé par Johanne Portelance
avec l'appui de Michel Thibodeau

Qu'il soit résolu de déroger à la politique d'achat de biens et/ou services dans le but d'octroyer un contrat à la firme Lascelles Engineering and Associates Ltd. pour la préparation de plans et devis pour des services d'infrastructure de prolongement de la rue Tessier ainsi que la construction du chemin, contrat d'un montant de 39 275$, taxe en sus, et;

Qu'il soit également résolu d'autoriser l'administration à procéder à un appel d'offre informel au lieu d'un processus formel de demande de prix, tel que décrit

dans la politique, pour la sélection d'un entrepreneur et qu'un règlement soit adopté à cet effet, tel que recommandé au document REC-70-18.

Adoptée.

9.16 Création d'un droit de passage
R-277-18
Proposé par Michel Thibodeau
avec l'appui d'Yves Paquette

Attendu que les demandes respectent les intentions du Plan officiel et du règlement de zonage, et;

Attendu que les demandes sont sujettes à la demande de morcellement de terrain des CUPR N° B-012-2018 qui a été approuvée par la Ville lors de sa réunion du 30 avril 2018 résolution R-174-18, concernant les terrains de l'Association communautaire de développement stratégique industriel de Hawkesbury.

Qu'il soit résolu d'acquiescer aux demandes d'autorisation des CUPR N° B-035-2018 et B-036-2018, concernant une partie du lot 6, Concession 1, ville de Hawkesbury, comté de Prescott, tel que recommandé au document REC-72-18.

Adoptée.

10. <u>Règlements</u>

10.1 N° 41-2018 pour établir un nouveau fonds de réserve, transférer de l'argent des fonds de réserve et annuler des fonds de réserves.

1re lecture - adopté
2e lecture - adopté
3e lecture - adopté

Adopté.

10.2 N° 42-2018 pour l'amendement N° 4 au Plan officiel.

Sujet retiré.

10.3 N° 43-2018 pour un amendement au règlement de zonage.

Sujet retiré.

10.4 **N° 44-2018** pour imposer une taxe spéciale pour les commerces situés à l'intérieur de la zone d'amélioration commerciale.

1re lecture - adopté
2e lecture - adopté
3e lecture - adopté

Adopté.

10.5 **N° 45-2018** pour modifier le règlement N° 28-2005 qui régit la circulation.

1re lecture - adopté
2e lecture - adopté
3e lecture - adopté

Adopté.

10.6 **N° 46-2018** pour modifier le règlement N° 37-2004 sur les taxis.

1re lecture - adopté
2e lecture - adopté
3e lecture - adopté

Adopté.

10.7 **N° 47-2018** pour modifier le règlement d'enseignes N° 75-2001.

1re lecture - adopté
2e lecture - adopté
3e lecture - adopté

Adopté.

10.8 **N° 49-2018** pour dédier la rue Amoco.

1re lecture - adopté
2e lecture - adopté
3e lecture - adopté

Adopté.

11. Avis de motion

Aucun.

12. Rapports des services et demandes d'appui

12.1 Rapport et sommaire des permis de construction pour le mois de mai 2018

R-278-18
Proposé par Johanne Portelance
avec l'appui de Michel Thibodeau

Qu'il soit résolu de recevoir le rapport et sommaire des permis de construction pour le mois de mai 2018.

Adoptée.

La conseillère Johanne Portelance ne participe pas à la discussion ni au vote.

12.2 Rapport du comité conjoint de recyclage du 14 mai 2018

R-279-18
Proposé par Pierre Ouellet
avec l'appui de Michel Thibodeau

Qu'il soit résolu de recevoir le rapport du comité conjoint de recyclage du 14 mai 2018.

Adoptée.

12.3 Demande d'appui – Ville de Quinte Ouest, réf. : Demande de période de grâce pour le cannabis

R-280-18
Proposé par Pierre Ouellet
avec l'appui de Michel Thibodeau

Qu'il soit résolu d'appuyer la résolution de la ville de Quinte Ouest concernant la demande de période de grâce pour le cannabis.

Adoptée.

12.4 Calendriers des réunions du conseil pour le mois de juillet, août et septembre 2018

R-281-18
Proposé par Yves Paquette
avec l'appui de Pierre Ouellet

Qu'il soit résolu d'accepter les calendriers des réunions du conseil pour les mois de juillet, août et septembre 2018.

Adoptée.

13. Période de questions du conseil municipal

Diverses questions sont posées.

La mairesse et les conseillers adressent leurs vœux à la population pour la saison estivale.

14. Réunion à huis clos

Aucun sujet.

15. Règlement de confirmation

15.1 N° 48-2018 pour confirmer les délibérations du conseil

1re lecture - adopté
2e lecture - adopté
3e lecture - adopté

Adopté.

16. Ajournement

R-282-18
Proposé par Michel Thibodeau
avec l'appui d'Yves Paquette

Qu'il soit résolu d'ajourner la réunion à 21h00.

Adoptée.

ADOPTÉ CE 24e JOUR DE SEPTEMBRE 2018.

_____ _____

Jeanne Charlebois, mairesse **Christine Groulx, greffière**